



Bleuet nain

Avertissement N° 2 – 1^{er} juin 2016

- À surveiller cette semaine au Saguenay–Lac-Saint-Jean : stade d'application pour le traitement du quatre-temps, de la vesce jargeau et de la danthonie à épi; dépistage de l'altise; stade de traitement de la pourriture sclérotique; taux de mise à fruit.
- À surveiller cette semaine sur la Côte-Nord : stade d'application pour la pourriture sclérotique.
- Avancement des travaux culturaux : application de l'hexazinone; fertilisation; pollinisation.
- Technique de prévention : dissémination des semences de mauvaises herbes.
- Sommaire agrométéorologique.

À SURVEILLER CETTE SEMAINE AU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

Stade d'application du SPARTAN^{md} pour le traitement du quatre-temps

Dans certains secteurs, le stade pour le traitement printanier du quatre-temps est presque atteint. L'herbicide SPARTAN^{md} (tribénuron-méthyle) est le seul produit homologué pour la suppression du quatre-temps. L'application printanière est réalisée lorsque la majorité des feuilles du quatre-temps sont dépliées et forment un angle de 45° avec la tige.

Attention de ne pas confondre le quatre-temps et le maïanthème!



Stade du quatre-temps au 30 mai 2016
dans Maria-Chapdelaine
Photo : Club Conseil Bleuet



Maïanthème
Photo : Club Conseil Bleuet

Pour de l'information complémentaire sur le quatre-temps, consulter le [bulletin d'information N° 3](#) du 24 août 2015.

Stade d'application du LONTREL™ 360 pour le traitement de la vesce jargeau

Le stade de contrôle de la vesce jargeau, soit le début de sa floraison, est à surveiller. Le traitement herbicide homologué pour sa suppression est le LONTREL™ 360. Les applications sont permises uniquement dans l'année de végétation et de manière localisée.



Stade de la vesce jargeau
au 30 mai 2016
dans Maria-Chapdelaine
Photo : Club Conseil Bleuet

Stade d'application pour le traitement de la danthonie à épi

Dans certains secteurs, le stade de traitement de 7 cm est atteint. Habituellement, le VENTURE L est utilisé pour supprimer la danthonie à épi, soit la principale graminée présente dans les bleuetières. Le VENTURE L peut également être utilisé de manière localisée, en complément d'une application d'hexazinone (VELPAR ou PRONONE 10G) dont l'efficacité n'est pas complète. D'autres herbicides sont également homologués pour cet usage.

Attention de ne pas confondre la danthonie à épi avec d'autres graminées ou carex.



Danthonie à épi
Photo : Club Conseil Bleuet



Carex
Photo : Club Conseil Bleuet

Pour plus d'information sur les produits homologués :
<http://www.sagepesticides.qc.ca/>

Pour plus d'information sur les graminées :
<http://perlebleue.ca/images/documents/amenagement/guideproduction/f046-2010.pdf>

Pour se procurer un guide d'identification :
https://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/guide-d_identification-allies-et-ennemis-du-bleuet-nain/p/PPTF0115

Stade d'application pour le CALLISTO 480 SC

Le **CALLISTO 480 SC** (mésotrione) est un herbicide pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, par exemple le chénopode. Dans certains secteurs, le stade de traitement, soit de la prélevée au stade 8 feuilles, est atteint.

Commencer votre dépistage de l'altise

Historiquement, les premières larves d'altises sont capturées vers le 1^{er} juin. Il est donc temps de donner quelques coups de filet. Pour plus d'information sur l'altise, les méthodes de dépistage en végétation et en récolte, les seuils d'interventions ainsi que les moyens de traitement :

<http://perlebleue.ca/images/documents/amenagement/guideproduction/f033-2015.pdf>



Figure 3. Larve de l'altise
Photo : Club
Agroenvironnemental Côte-Nord

Attention au stade de traitement de la pourriture sclérotique!

Dans certains secteurs, le stade de susceptibilité du bleuetier à la pourriture sclérotique est dépassé. Il n'est pas requis dans ces cas-là d'appliquer des fongicides pour protéger le bleuetier.



Stades de sensibilité du bleuet nain à la pourriture sclérotique
Photo : Kelvin Lynch, MAANB

Pour plus d'information sur la pourriture sclérotique :
https://www.agrireseau.net/documents/Document_89943.pdf

Taux de mise à fruit

La prise de données au champ pour calculer votre taux de mise à fruits peut commencer si vous êtes en mesure de compter toutes les fleurs d'un plant. Cette technique vous permet de connaître le pourcentage de fleurs qui produisent un fruit et d'ajuster votre pollinisation en conséquence les années suivantes.

Pour connaître la méthode :
<http://perlebleue.ca/images/documents/amenagement/guideproduction/f028-2010.pdf>

À SURVEILLER CETTE SEMAINE SUR LA CÔTE-NORD

Stade d'application pour la pourriture sclérotique

Sur la Côte-Nord, le bleuetier est au stade où il est susceptible d'être infecté par la pourriture sclérotique. Si votre champ a un historique d'infection, surveillez l'avancement de la culture si vous aviez prévu procéder à un traitement.

Pour plus d'information sur la pourriture sclérotique :
https://www.agrireseau.net/documents/Document_89943.pdf

AVANCEMENT DES TRAVAUX CULTURAUX

Application de l'hexazinone (**VELPAR^{md} DF CU** et **PRONONE 10G**)

Les applications d'hexazinone se poursuivent au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord. Pour plus d'information sur l'utilisation de l'hexazinone, voir l'**avertissement N° 1** de la semaine dernière, soit celui du 26 mai 2016.

Fertilisation

Les applications d'engrais sont commencées autant sur la Côte-Nord qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Pollinisation

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les bourdons ont amorcé leur entrée aux champs le 21 mai dernier. Quant à elles, les abeilles ont fait leur entrée la fin de semaine dernière et ça se poursuivra toute la semaine.

Sur la Côte-Nord, les pollinisateurs ne sont pas encore au champ.

TECHNIQUE DE PRÉVENTION

Dissémination des semences de mauvaises herbes

Afin de réduire au minimum l'entrée de semences de mauvaises herbes dans vos champs, il est nécessaire d'adopter quelques bonnes pratiques. Assurez-vous de nettoyer l'équipement avant son entrée dans votre bleuetière ou lors du passage d'un champ à un autre. L'équipement pour effectuer les travaux cultureux est à surveiller, tout comme l'équipement de cueillette. Il est important également de vérifier la qualité du matériel qui provient de l'extérieur de la bleuetière, par exemple les résidus de fond de cours. Dépendamment de la provenance et des méthodes d'entreposage du produit, les apports en semences de mauvaises herbes peuvent être très variables.

Tableau des stades de la culture

Secteur	Bourgeons à feuilles	Bourgeons à fruits	Végétation
Haute-Côte-Nord	V0 à V2	F0 à F2	Non émergé
Sept-Rivières	V0 à V1	F0 à F1	Non émergé
Minganie	V0 à V2	F0 à F1	Non émergé
Manicouagan	ND	ND	ND
Fjord-du-Saguenay	V4	F4-F5	Non émergé
Lac-Saint-Jean-Est	ND	ND	ND
Maria-Chapdelaine	V0 À V4	F1 à F5	Non émergé
Domaine-du-Roy	ND	ND	ND

ND : Données non disponibles

Stades de développement

Bourgeons à feuilles

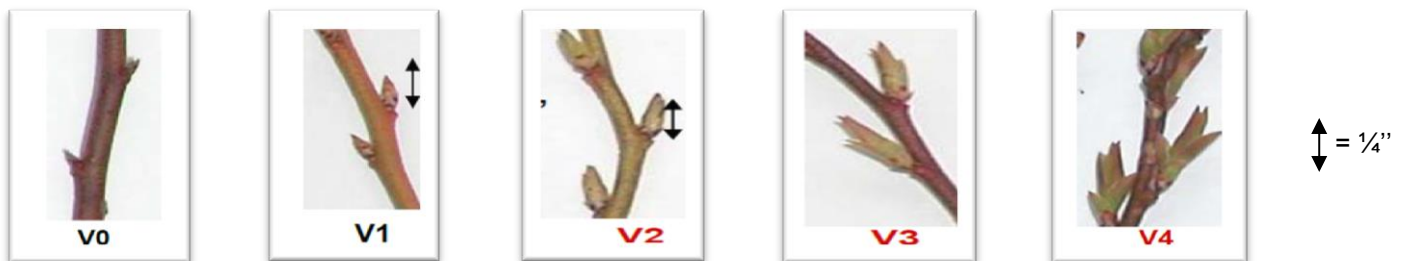


Photo : <http://extension.umaine.edu/blueberries/files/2010/06/mummyberry-forecasting-handout.pdf> et
RAP Bleuets nain 2013, Avertissement N° 10, page 2

Bourgeons à fruits

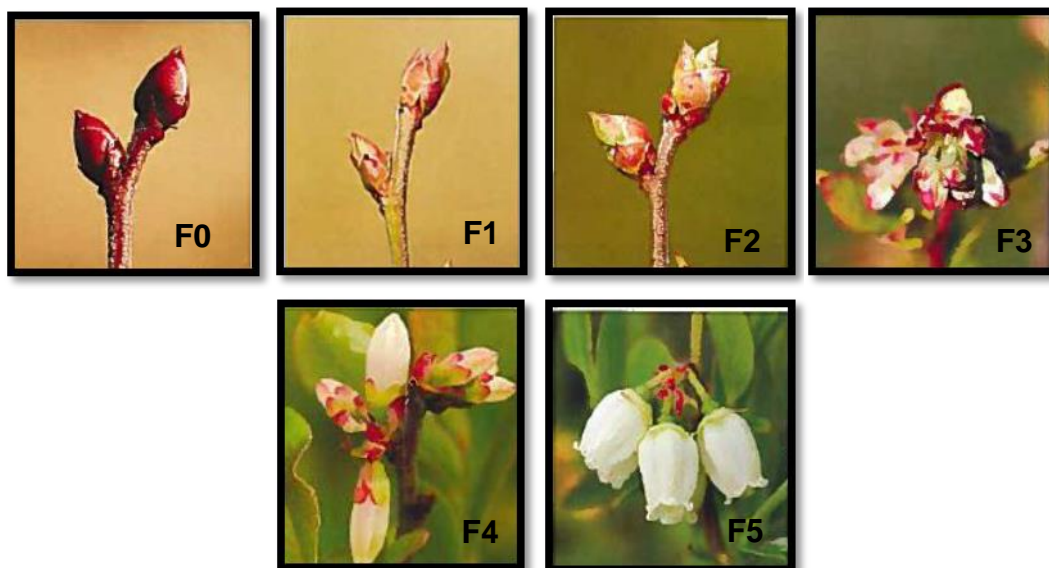


Photo : Guide d'identification des alliés et ennemis du bleuets nain. CRAAQ, 2013

SOMMAIRE AGROMÉTÉOROLOGIQUE

25 au 31 mai 2016									
Stations	Pour la période			Degrés-jours base 5 (À partir du 1 ^{er} avril)			Précipitations (mm)		
	T° Min	T° Max	T° Moy	2016	Écart*	2015	Pour la période	Cumul (À partir du 1 ^{er} avril)	
								2016	2015
Abitibi-Témiscamingue									
Guérin	1,7	27,6	15,7	168	-5	200	21	85	148
Capitale-Nationale									
Baie-Saint-Paul	6,9	26,1	14,4	183	42	189	32	141	191
Côte-Nord									
Baie-Comeau RCS	4,0	21,4	10,9	104	15	107	20	136	169
Sacré-Coeur	5,1	26,2	13,7	153	29	197	22	93	162
Sept-Îles	0,4	18,8	8,8	67	20	70	29	127	158
Mauricie									
La Tuque	1,5	28,3	16,6	190	8	253	47	148	135
Saguenay-Lac-Saint-Jean									
Chute du Diable	2,6	26,0	14,8	212	61	220	10	96	170
Normandin	2,9	26,3	14,3	171	21	197	21	98	121
Roberval	5,1	26,3	14,8	199	38	234	22	115	147
Saint-Ambroise F	6,1	26,3	15,3	184	26	201	13	109	150
Saint-Eugène-d'Argentenay	3,0	27,5	15,0	193	45	198	15	94	149
Sainte-Jeanne-d'Arc	3,1	26,5	15,0	190	40	204	12	91	153
<i>*Écart: Écart à la moyenne 1981-2010</i>									

Texte rédigé par :

Véronique Moreau, agronome, Directrice générale, Club Conseil Bleuet

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN
 PIERRE-OLIVIER MARTEL, agronome – Avertisseur
 Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, MAPAQ
 Téléphone : 418 662-6457, poste 2868
 Courriel : pierre-olivier.martel@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Sarah Nolin, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :
 Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 2 – Bleuet nain – 1^{er} juin 2016